



# S'ASSOCIER POUR MIEUX TRAVAILLER À PLUSIEURS

## Formation 2020

**3.5 jours pour identifier les principales conséquences juridiques, sociales et fiscales d'une installation en groupe. Savoir gérer la future société de la création à la possible dissolution. Pouvoir adopter un mode de fonctionnement au sein d'une société agricole.**

Qu'est ce que l'on est prêt à mutualiser?" : foncier, travail, revenu, production...Quelle méthodologie pour la prise de décision : finalités, objectifs, stratégies, modes opérants. Cette formation vous présentera les différentes formes d'associations existantes et vous permettra de maîtriser l'utilisation d'outils concrets pour gérer une société au quotidien.



Association pour le Développement de l'Emploi  
Agricole et Rural de l'Ariège

32 Avenue du général de Gaulle  
09000 Foix  
0534146179 // 0670045530  
adear.09@orange.fr  
<http://www.agriculturepaysanne.org/ariege>



### DÉTAILS PRATIQUES

**Durée** : 3.5 jours

**Dates** : 19 et 20 octobre  
4 et 6 novembre 2020

**Horaires** : 9h30 à 17h30  
Repas du midi partagé et tiré  
du sac

**Lieu** : 32 Avenue du général  
de Gaulle, 09000 FOIX

**Public** : Paysan.ne.s d'Ariège  
et des départements  
limitrophes

**Merci de nous renvoyer le  
bulletin ci dessous par  
courrier ou par mail.**  
(adresses en 1ere page)

### PROGRAMME

#### Lundi 19 octobre

Étudier et mûrir son projet d'installation en société. "Qu'est ce que l'on est prêt à mutualiser?" méthodologie pour la prise de décision

**Intervenante** : Chantal Tresserra, chargée de conseils, accompagnements, formations et médiation à l'ATAG (Association Tarnaise pour le développement de l'Agriculture de Groupe)

#### Mardi 20 octobre

Maîtriser l'utilisation d'outils concrets pour gérer une société au quotidien. Savoir identifier les facteurs de réussite relationnels, les points forts et faibles de sa future association.

**Intervenant** : Chantal Tresserra, chargée de conseils, accompagnements, formations et médiation à l'ATAG (Association Tarnaise pour le développement de l'Agriculture de Groupe)

#### Mercredi 4 et vendredi 6 novembre matin

Acquérir les compétences juridiques, fiscale et sociales pour optimiser son installation en société. Maîtriser le fonctionnement d'une société. Savoir repérer les points de vigilance. La demi-journée du 10 permettra, par l'étude de cas pratiques, de se pencher sur les cas des participants s'ils le souhaitent.

**Intervenant** : Francis Varennes, juriste fiscaliste formateur en droit rural

**Méthodes pédagogiques** La formation se composera de séances en salle avec présentation théorique dynamique par support vidéo et photo et paper board, tours de table, échanges entre les participants, travail en sous groupes. documents repère remis aux stagiaires.

**Pré-requis**: Aucun pré-requis demandé

**Attestation de formation**: En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### Coordonnées

NOM : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tèl : Courriel :

Date de naissance : à :

### Niveau de formation initiale :

Fin scolarité obligatoire    BEP    BAC    BAC +2    BAC +3 et 4    BAC +5 et plus

### Situation professionnelle:

Agriculteur-trice(chef d'exploitation, cotisant solidaire, conjoint-collaborateur, aide familial) : participation gratuite pour les personnes à jour de leur cotisation MSA.    SIRET :

Porteur-se de projet Participation gratuite pour les personnes en cours d'installation munies d'une attestation délivrée par leur conseiller PPP

Autre public : nous contacter